

Sujet : Pollution dans le dpt 63 : procédure d'information recommandation activée à compter du 31 decembre.

De : > Préfecture du Puy de Dôme (par Internet) <telealerte.29816002@alerting-people.fr>

Date : 31/12/2019 14:22

Pour : alerte.air@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

la procédure d'information-recommandation concernant la pollution atmosphérique a été activée ce jour, 31 decembre 2019.

Vous trouverez en pièce jointe le bulletin de vigilance d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes.

Bonne réception

La Prefecture du Puy-de-Dôme

Confirmez la lecture de ce courriel : [Confirmer](#)

— Pièces jointes : —

bulletin_pollution_air_31-12-2019.pdf

387 Ko